

ÉLECTIONS PROVINCIALES

2026

Petit guide pour mieux comprendre les enjeux électoraux



LOGEMENT



FILET SOCIAL



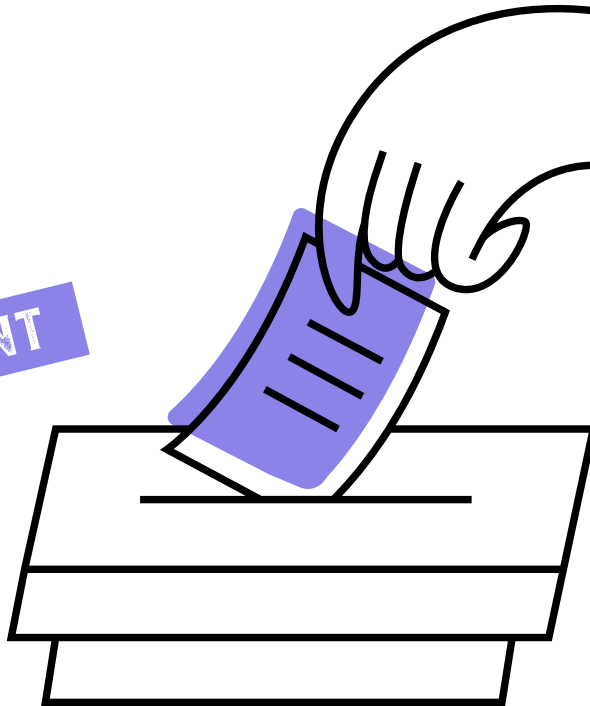
ENVIRONNEMENT



DROITS



ÉDUCATION



PAUVRETÉ

mepacq



Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec
6839 rue Drolet, bureau 305, Montréal (Québec) H2S 2T1
Téléphone : 514-843-3236 | Télécopieur : 514-843-6512
info@mepacq.qc.ca | www.mepacq.qc.ca

QUI SOMMES-NOUS?

Fondé en 1981, le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) regroupe 11 tables régionales en éducation populaire autonome qui rassemblent à leur tour plus de 333 groupes populaires et communautaires autonomes répartis partout à travers le Québec. Par le moyen de l'éducation populaire, nous travaillons ensemble à la transformation sociale de manière à faire émerger la solidarité et la justice sociale dans notre société.

À QUI S'ADRESSE CE GUIDE?

Ce guide s'adresse aux organismes qui se consacrent à l'éducation populaire. Il présente brièvement le fonctionnement de la politique québécoise, les principaux partis politiques et les enjeux électoraux. Pour plusieurs des sujets traités, il propose des activités d'éducation populaire. À vous de choisir le contenu que vous voulez partager avec les gens qui fréquentent votre organisme et les activités que vous souhaitez animer.

AVERTISSEMENT

Le MÉPACQ prend position pour la redistribution de la richesse, l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus vulnérables et revendique des mesures concrètes pour un mode de vie respectueux de l'environnement. Le MÉPACQ s'oppose ouvertement aux politiques néolibérales, aux coupes dans les programmes sociaux, à la privatisation et la tarification des services publics. Le MÉPACQ s'oppose au sexisme, au racisme et à toute autre forme d'oppression ou de discrimination. Le MÉPACQ ne favorise aucun parti politique en particulier. À vous de faire la part des choses. À vous de questionner les candidates et candidats. À vous de vérifier si les programmes des partis politiques correspondent à ce que représente pour vous le Québec d'aujourd'hui et de demain.

Ce document peut être reproduit en tout ou en partie à la condition de mentionner la source.

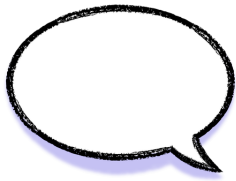
Septembre 2026



Table des matières

Le Québec, un territoire autochtone.....	4
La population appelée à voter.....	5
Les rôles des personnes élues.....	5
• Animation 1 : Quelles députées et quels députés connaissez-vous?.....	6
Le processus électoral.....	7
• Animation 2 : Réflexions sur le mode de scrutin.....	8
Les candidates et candidats.....	10
Les compétences.....	11
• Animation 3 : Qui s'occupe de quoi?.....	13
Différents courants politiques.....	14
• Animation 4 : Mesures de droite ou de gauche?....	15
D'autres tendances politiques à démystifier.....	16
Les partis politiques.....	17
Les promesses électorales.....	19
Les enjeux de la campagne.....	20
Nous avons les moyens de nos projets sociaux!.....	26
Aller voter, ou pas.....	26
Élections et démocratie.....	28
Lorsque voter ne suffit pas.....	29
• Animation 5 : Et si l'on s'organisait?.....	29





Le Québec, un territoire autochtone

Le Québec a été fondé sur des territoires déjà occupés par de nombreuses communautés autochtones. Ces premiers peuples ont leurs propres gouvernances traditionnelles et moyens de prendre des décisions. En effet, pour remplacer ces pratiques et les assimiler, le gouvernement fédéral a instauré la Loi sur les Indiens en 1876, qui impose une autre structure politique aux communautés, instaurant les réserves et les conseils de bande : des façons de faire très loin des leurs et contraires à leurs valeurs. Cette loi a notamment écarté les femmes de la politique, qui pourtant occupaient avant un rôle important dans les prises de décisions.

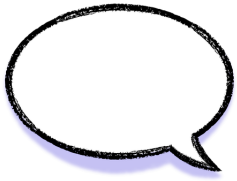
Cette loi, propre au peuple colonisateur, régit encore aujourd'hui la politique dans les communautés autochtones et provoque souvent des rapports de force et de confrontation. Malgré ce cadre colonial, plusieurs communautés persèverent et luttent afin de faire vivre leurs valeurs et leurs pratiques avec des initiatives communautaires et démocratiques.

Connaissez-vous les 11 nations autochtones du Québec?

Nations autochtones

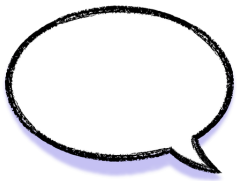
-  W8banakiak
(anciennement les Abénaquis)
-  Anishinaabeg
-  Atikamekw Nehirowisiwok
-  Eeyou
(anciennement les Cris)
-  Wendat
(anciennement les Hurons-Wendats)
-  Naskapi
-  Innus
-  Mi'kmaq
-  Kanien'kehá:ka
(anciennement les Mohawks)
-  Wolastoqiyik
(anciennement les Malécites)
-  Inuits





La population appelée à voter

Le 5 octobre prochain, les Québécoises et les Québécois iront aux urnes pour choisir leur prochain gouvernement du Québec. Certaines personnes iront voter pour la première fois et d'autres l'ont fait des dizaines de fois par le passé. Dans tous les cas, voter est un droit et un acte démocratique à travers lequel chaque citoyenne et citoyen exprime sa volonté politique. Les élections provinciales traitent d'enjeux majeurs qui affectent la vie de l'ensemble de la population.



Le rôle des personnes élues

Le premier ministre

C'est la ou le chef du gouvernement. Elle ou il dirige la province avec son Conseil des ministres.

Les ministres

Ils ou elles sont responsables de différents secteurs comme l'éducation, la santé, les organismes communautaires autonomes, le transport, etc.

Les députés

Elles représentent les personnes de leur circonscription. Elles expriment les problèmes, préoccupations de la population à l'Assemblée nationale pour transformer les lois ou les faire évoluer.

Elles étudient, proposent et votent des lois à l'Assemblée nationale.

Les députées et députés veillent à ce que leur communauté reçoive sa juste part des programmes publics et servent d'intermédiaire avec l'administration publique.

Quand elles et ils siègent dans l'opposition, les députées et députés exercent un contrôle sur les actes du gouvernement lors des périodes de questions, lors des différents débats ou en commission.



Animation 1 : Quelles députées et quels députés connaissez-vous?

En grand groupe, demander aux personnes participantes de nommer des députées ou députés qu'elles connaissent :

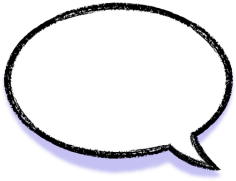
- Les noter sur le tableau, même si l'on ne connaît pas leur nom

On présume qu'on aura une liste clairement en dessous des 127 députées et députés. On peut plaisanter sur cela (« 17 sur 127, c'est pas pire! »)

L'idée derrière cet exercice n'est pas de tester les connaissances de quiconque ni de juger les personnes participantes. Au contraire, il s'agit d'amorcer une réflexion sur les rapports qu'on développe avec nos députées et députés, qui sont considéré·e·s au service de leur électorat.

- Comment connaissez-vous ces députées et députés?
- Est-ce que ce sont les députées ou députés de votre comté? Des députées ou députés avec un rôle spécifique (ex. : ministres, chef·fe·s de parti)?
- Pensez-vous que les députées et députés sont assez présents auprès de la population, ou en revanche y a-t-il un travail à faire à ce niveau-là? Nous représenter !



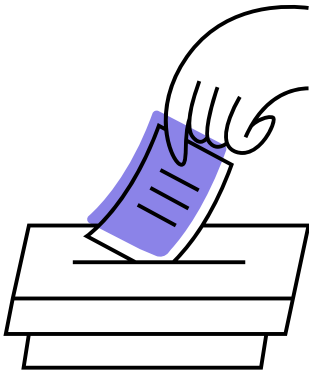


Le processus électoral

La date des élections

Élections générales à date fixe

Depuis 2018, les élections générales provinciales du Québec se tiennent dorénavant à date fixe. Elles ont lieu tous les **quatre ans**, le premier **lundi du mois d'octobre**.



Élections partielles

Lorsqu'un siège à l'Assemblée Nationale devient vacant en cours de mandat du gouvernement, le premier ministre doit déclencher une élection pour combler le siège dans les six mois suivants.

Vote par anticipation

Le vote par anticipation permet aux électeurs et aux électrices de voter avant le jour officiel du scrutin. Lors des dernières élections provinciales, le taux de participation au vote par anticipation était de 24,44 %.

Le mode de scrutin

Le Québec est une **démocratie représentative**. C'est-à-dire que les électrices et électeurs choisissent des représentantes et des représentants - députées et députés - pour écrire et voter les lois à leur place.

Il existe plusieurs manières de calculer les votes pour former un parlement et un gouvernement, c'est ce qu'on appelle le **mode de scrutin**.

Dans le monde, il existe plusieurs modes de scrutin. Au Québec, les plus discutés sont le **mode majoritaire** et le **mode proportionnel**. Cela dit, ces modes peuvent être combinés, ce que l'on appelle les systèmes mixtes.

D'autres formes de démocratie existent comme la démocratie directe où on prend ensemble les décisions qui nous concernent (parfois à l'aide de personnes déléguées, mais avec un mandat court, précis et révocable, contrairement aux personnes élues). Les pratiques plus informelles de plusieurs peuples répondent également aux critères de la démocratie.

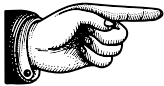
Majoritaire

Le mode de scrutin du Québec est un **mode majoritaire à un tour**. Le jour du scrutin, 127 élections ont lieu en même temps, soit une dans chacune des circonscriptions électorales.

Dans chaque circonscription, la personne candidate qui obtient le plus de votes est élue, peu importe le nombre total d'électrices et d'électeurs dans cette circonscription. C'est-à-dire que la personne qui obtient la majorité des votes gagne, même si elle n'atteint pas nécessairement 50% des votes. Le résultat dans une circonscription donnée n'a aucun effet sur les autres circonscriptions.

Proportionnel

D'autres pays fonctionnent avec un **mode de scrutin proportionnel** ou intègrent des éléments proportionnels dans un **système mixte**. Ainsi, le nombre de votes obtenu à l'échelle nationale ou régionale détermine le nombre de députées et députés d'un parti (45 % des votes = 45 % des députées et députés). Dans ce mode-ci, chaque parti politique exerce un poids au parlement qui correspond à l'appui populaire reçu lors des élections. Contrairement au mode majoritaire, le mode proportionnel favorise généralement la représentation de plusieurs partis au parlement. Il permet rarement à un seul parti de gouverner en solitaire, puisqu'il devrait avoir obtenu plus de 50 % des votes pour devenir majoritaire. Les partis sont plutôt appelés à former des coalitions, donc à partager le gouvernement à plusieurs.



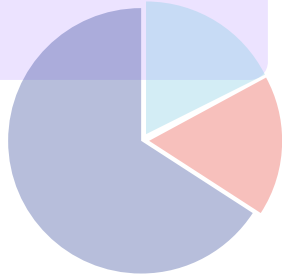
Animation 2 : Réflexions sur le mode de scrutin

1. Que pensez-vous du mode de scrutin majoritaire par rapport au mode de scrutin proportionnel? Trouvez-vous cela juste ou injuste? Démocratique?
2. Connaissez-vous d'autres façons d'élire nos représentant·es ? Parmi les options qui existent : vote proportionnel, vote préférentiel, tirage au sort citoyen, système mixte... Y en a-t-il une qui vous semblerait plus juste ou plus intéressante pour le Québec?
3. Au Québec, le/la chef.fe de parti qui est élu.e dans sa circonscription et dont le parti remporte le plus de sièges au parlement devient automatiquement Premier.ère ministre :
 - a. Est-ce que ce fonctionnement vous semble normal?
 - b. Devrait-il exister d'autres façons de choisir la personne qui dirige le gouvernement?
4. La réforme du mode de scrutin est un débat qui revient régulièrement au Québec. Rappelons qu'en 2018, tous les partis d'opposition, incluant la CAQ, avaient promis de réformer le mode de scrutin. François Legault l'a abandonnée une fois au pouvoir.
 - a. Selon vous, pourquoi les partis au pouvoir brisent-ils cette promesse une fois élus?
 - b. Quels intérêts ou quels obstacles peuvent expliquer cette situation?

Gouvernement majoritaire ou minoritaire?

Gouvernement majoritaire

On parle d'un gouvernement **majoritaire** lorsqu'un seul parti politique détient plus de la moitié des sièges à l'Assemblée nationale. Pour les élections de 2026, au Québec, un parti doit donc élire 64 députées ou députés sur 127 pour être majoritaire.



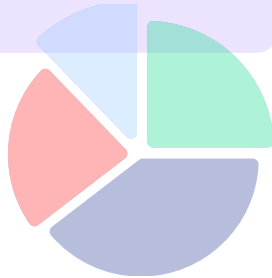
Qu'est-ce que ça change?

Au Québec, toutes les décisions - adoption d'une loi, d'un budget ou d'une motion - à l'Assemblée nationale se prennent à la majorité simple des députées et députés (50 % + 1).

Un gouvernement **majoritaire** peut gouverner sans trop se soucier des partis d'opposition puisque le nombre de ses députées et députés lui assure d'obtenir la majorité lors des votes. Le parti au pouvoir peut donc faire, habituellement, adopter toutes les politiques qu'il souhaite mettre en place, même les plus controversées.

Gouvernement minoritaire

Un gouvernement **minoritaire** est formé par un parti qui détient moins de la moitié des sièges. Il doit donc obtenir l'appui d'autres partis pour faire adopter certaines décisions/lois.

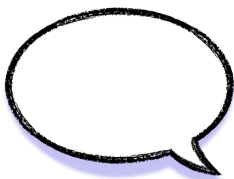


Qu'est-ce que ça change?

Un gouvernement **minoritaire** dispose d'une marge de manœuvre plus petite. Il doit tenir compte des autres partis et créer des alliances temporaires ou durables pour obtenir une majorité lors des votes.

Par conséquent, il se doit d'être plus à l'écoute et de faire des compromis.





Les candidates et candidats

Investiture



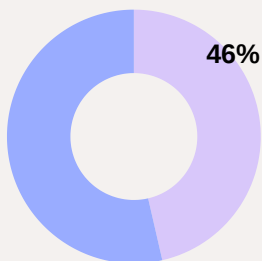
Les personnes qui se présentent comme candidates ou candidats pour un parti politique doivent être désignées. Généralement, l'investiture s'obtient au terme d'une assemblée des membres du parti dans la circonscription. Dans certains partis, l'investiture relève cependant du chef ou de la cheffe du parti qui désigne les personnes candidates. C'est le cas à la CAQ et au Parti conservateur du Québec.

Représentativité sociale



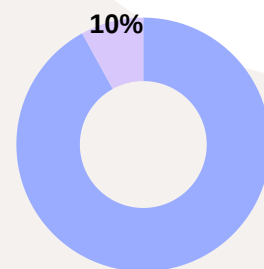
Les personnes élues à l'Assemblée nationale ne représentent pas la diversité de la population. Lors des élections provinciales de 2022, La majorité des personnes élues étaient des hommes (67), dont 40% sont âgés entre 50 et 59 ans. Cette situation est bien loin de refléter la réalité de la population québécoise, surtout en ce qui concerne la représentation des femmes, des jeunes et des personnes racisées.

Femmes



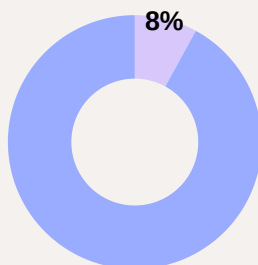
46% des élus sont des **femmes** alors qu'elles représentent plus de 50% de la population

Personnes racisées



10% des élus sont des **personnes racisées** alors qu'elles représentent 16% de la population

Jeunes

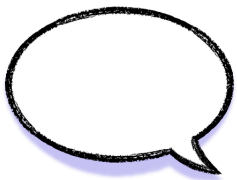


8% des élus sont des **jeunes** alors que la tranche d'âge de 18-35 ans représente 21,5% de la population



Une personne racisée, c'est une personne qui subit le racisme, que ce soit à cause de ses traits physiques, culturels, religieux, de langue ou l'appartenance géographique. Le racisme considère que tous les humains ne sont pas égaux, que certains sont supérieurs, meilleurs ou plus "civilisés".

Scientifiquement les races humaines n'existent pas, le concept est développé particulièrement lors de la colonisation du monde par l'Europe. Par conséquent les personnes blanches se retrouvent au sommet de cette hiérarchie sociale inventée de toutes pièces. Autrement dit, on construit des différences et de la hiérarchie là où il n'en existe pas.

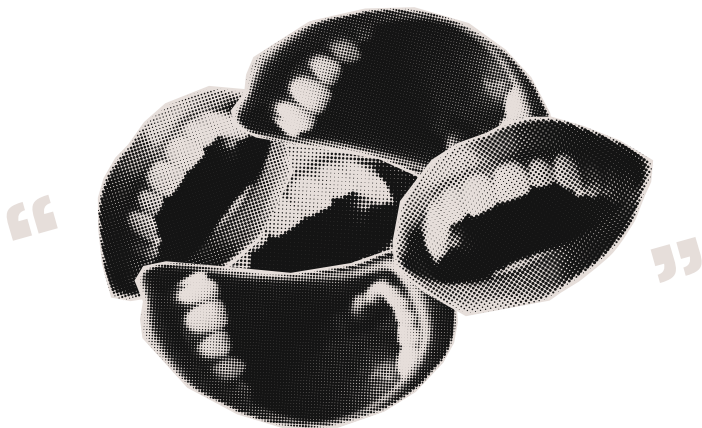


Les compétences

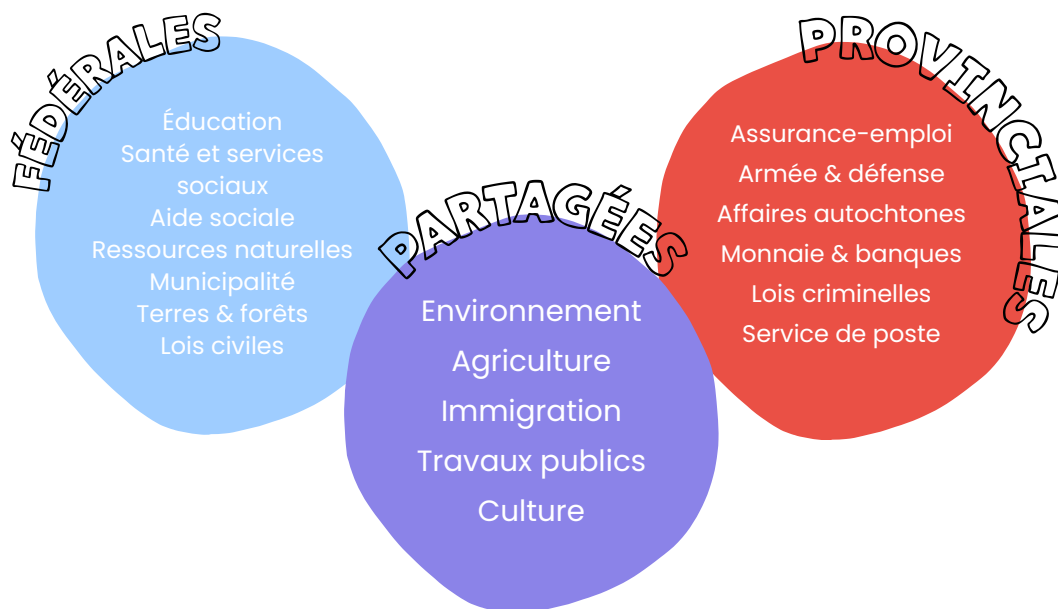
Le Québec fait partie d'un ensemble. Il forme avec neuf autres provinces et 3 territoires, la Confédération canadienne, le Canada. Cette réalité colore les décisions que prennent les personnes qui administrent la province et celles qui gouvernent l'ensemble du pays.

Les pouvoirs sont répartis entre les différents niveaux de gouvernement : au total, le Canada compte 14 gouvernements (1 fédéral, 10 provinciaux et 3 territoriaux). Chaque gouvernement prend des décisions dans son champ de compétences. Certaines compétences sont aussi partagées.

Par exemple, le gouvernement du Québec ne peut pas modifier les règles de l'assurance-emploi, qui relève du gouvernement fédéral. À l'inverse, le gouvernement du Canada ne peut pas décider seul de modifier l'aide sociale au Québec, puisque c'est une compétence provinciale.



Répartition des principaux champs de compétence

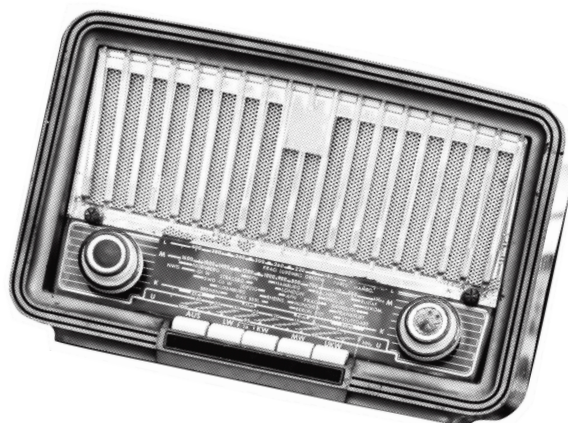
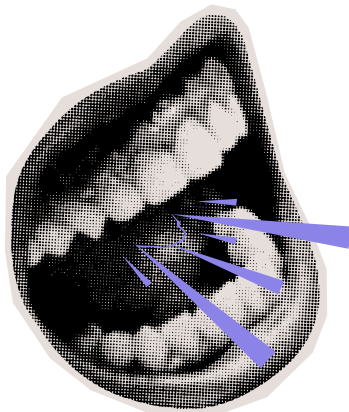


Les débats autour des compétences

Les gouvernements provinciaux et fédéraux sont fréquemment en négociation sur leurs compétences. C'est un sujet qui revient souvent dans l'actualité : soit pour obtenir davantage de pouvoir dans un domaine de compétences ou pour transférer certaines responsabilités à un autre palier.

Rappel historique

Lors de la création du Canada en 1867, les députés de l'époque ont fait un partage des compétences entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Ils ont ensuite attribué le **pouvoir résiduel** au gouvernement fédéral – c'est-à-dire la responsabilité des champs de compétences qui ne sont pas clairement attribué aux provinces. Pensons aux télécommunications qui sont devenues d'office une compétence fédérale en 1932 avec les débuts avec la Commission canadienne de radiodiffusion (CCR).



En plus du partage des compétences, les gouvernements provinciaux et territoriaux reçoivent des **transferts fédéraux**, un soutien financier de la part du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux et territoriaux sur une base continue pour les aider à offrir des programmes et des services. Bien que ces transferts contribuent au financement des services publics, ils sont régulièrement source de conflits, car les conditions associées au financement limitent l'autonomie des provinces dans des domaines relevant de leurs compétences.

Pour le Québec, les principaux programmes de transfert du gouvernement fédéral sont:

- **La péréquation** - vise à réduire les écarts de capacité financière entre les provinces;
- **Le Transfert canadien pour la santé (TCS)** - contribue au financement des systèmes de santé provinciaux et territoriaux
- **Le Transfert canadien pour l'enseignement postsecondaire et les programmes sociaux (TCPS)** - soutient l'enseignement postsecondaire et certains programmes sociaux



Animation 3 : Qui s'occupe de quoi?

Matériel :

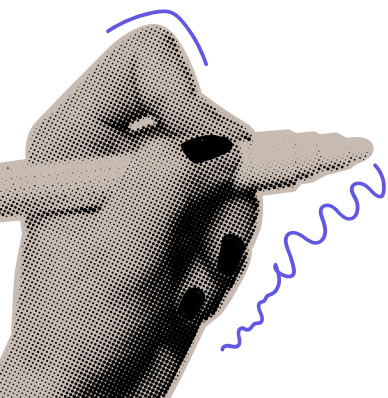
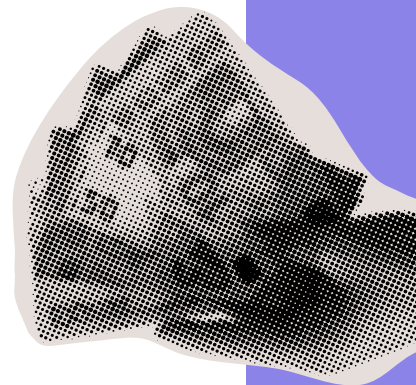
Un tableau ou grande feuille avec 3 colonnes : compétences provinciales, fédérales et partagées

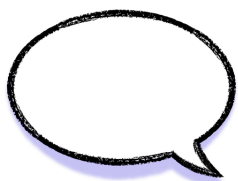
Des cartons-mystère avec une compétence chacun

Un carton rouge et un carton bleu par personne

Comment ça marche :

- On choisit une personne volontaire (à tour de rôle)
- Elle pige un carton-compétence à l'aveugle et le place dans une colonne.
- On répète avec une nouvelle personne et un nouveau carton.





Différents courants politiques

Gauche et droite

Bien qu'au Québec on ait longtemps divisé les partis politiques entre souverainistes/fédéralistes, l'axe gauche-droite est incontournable pour identifier le type de société et les idées que mettent de l'avant les politiciennes et politiciens. De manière générale, la gauche soutient des mesures qui reposent sur la solidarité, la réduction des inégalités, l'entraide, l'égalité, les libertés collectives, tandis que la droite préconise la sécurité, l'ordre, le mérite, la tradition, les libertés individuelles.

Pour nous aider à démêler tout ça, voici quelques positions associées à la droite et à la gauche.

Gauche	Droite
Services publics gratuits et universels. Mesures et lois favorables aux personnes les plus pauvres ou discriminées socialement. Défense des droits et libertés, incluant un accès pour tous et toutes aux besoins de base (eau, logement, aliments, santé, éducation...). Meilleur partage et une redistribution de la richesse; Intervention de l'État dans l'économie pour protéger l'environnement, la santé, les communs, la dignité et la capacité de chacun·e à répondre à ses besoins de base. Justice sociale. Reconnaissance et financement des droits des peuples autochtones. Accueil des personnes immigrantes et des réfugiés comme responsabilité collective. Soutien à la syndicalisation et aux droits des travailleurs.	Valorisation et mise de l'avant de la compétition et du mérite individuel Priorité à la protection de la propriété privée, à la sécurité et à l'ordre Privatisation des services publics, valorisation du marché libre Réduction du rôle de l'État Minimise et normalise les inégalités sociales historiques Baisse d'impôts pour les compagnies et les mieux nantis; Charité et philanthropie plutôt que redistribution. Conservatisme moral (opposé à l'avortement, aux droits trans, à l'immigration, au féminisme). Mesures anti-immigration

Et le centre dans tout ça?

Des gens et des partis se disent de centre pour différentes raisons. Par exemple, parce que leur programme politique est plutôt à droite sur le plan économique, mais plus à gauche dans leur discours sur les droits et libertés. Ou bien parce que leur parti, jadis considéré comme étant de gauche, se situe maintenant à droite. Quand on l'ajoute à une tendance (centre droit ou centre gauche) on veut dire modéré, proche du statu quo.

Parfois, les personnes politiques se réclament du centre pour créer l'illusion de la neutralité. En effet, le centre prétend dépasser les débats et les idées qui opposent la gauche et la droite, mais ce positionnement cache souvent un programme politique de droite ou qui avantage les élites et les classes supérieures.



Animation 4 : Mesures de droite ou de gauche?

Matériel :

- Un tableau ou une grande feuille de papier avec deux colonnes gauche et droite
- Les mesures écrites en gros sur des cartons individuels, pour les coller sur le tableau

Instructions:

Demander aux personnes participantes de déterminer si les mesures ou politiques penchent davantage d'un côté ou de l'autre et ce qui motive leur choix. Coller chacune des mesures dans la bonne colonne à la suite de chaque discussion.

Mesures de gauche

- Construction de logements sociaux
- Hausse des impôts des entreprises
- Protection de l'environnement
- Gratuité scolaire
- Promotion de l'immigration
- Augmentation de l'aide sociale

Mesures de droite

- Partenariats public-privé (PPP)
- Hausse des tarifs d'électricité
- Encadrement du droit de manifester
- Plus d'outils de surveillance et de répression
- Politiques visant à réduire les seuils d'immigration pour protéger l'identité nationale
- Centralisation du pouvoir

D'autres tendances politiques à démystifier

Extrême droite

Les idées d'extrême droite se propagent de plus en plus dans les médias, les réseaux sociaux et une grande variété de milieux. Voici quelques indices pour les reconnaître :

- Être contre les droits des minorités (handicap, origine ethnique, orientation sexuelle, genre, religion), des femmes et des personnes vivant dans la précarité;
- Considérer qu'il y a un peuple supérieur et s'oppose fortement à l'immigration;
- Considérer que la société est actuellement "décadente" et accuse des boucs émissaires d'en être responsables;
- Avoir un projet politique autoritaire et s'oppose aux mécanismes de contre-pouvoir

L'essor de l'extrême droite est de plus en plus inquiétant, parce qu'elle cumule une longue expérience de propagande, de manipulation des populations et de violence qui l'aide à augmenter son pouvoir.

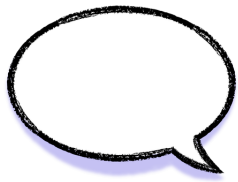


Démagogie et désinformation

La démagogie est l'action d'utiliser des arguments simplistes, de manipuler l'opinion publique, de se servir uniquement de promesses et déformer la réalité. Cela permet aux personnes de droite de captiver l'intérêt de la population avec des idées populaires. Pourtant, les mesures concrètement proposées par ces idées favorisent généralement les personnes du groupe majoritaire et des personnes assez aisées financièrement.

La démagogie n'est possible que dans une démocratie, où les politiciens et politiciennes pointent du doigt une société qui s'est égarée. À la recherche de pouvoir et de notoriété, lorsque les idées derrière leurs discours se traduisent en mesures et politiques oppressives et injustes, cela devient très inquiétant. La désinformation, quant à elle, vise à causer de la confusion et à créer de la méfiance envers des informations factuelles. Cela a des répercussions sur la démocratie : les politiciens qui font de la démagogie utilisent souvent la désinformation. Cela a pour conséquence de causer de la méfiance de la population envers leurs adversaires politiques.





Les partis politiques

21 partis politiques sont inscrits pour les prochaines élections provinciales (septembre 2026) :

- Bloc pot
- Climat Québec
- Coalition avenir Québec
- Démocratie directe
- Osons le Québec!
- Équipe autonomiste
- Parti accès propriété et équité
- Parti canadien du Québec/Canadian Party of Quebec
- Parti communiste du Québec
- Parti conservateur du Québec
- Parti culinaire du Québec
- Parti libéral du Québec/Quebec liberal party
- Parti libertarien du Québec
- Parti marxiste-léniniste du Québec
- Parti nul
- Parti populaire du Québec
- Parti québécois
- Parti vert du Québec/Green Party of Quebec
- Présence Québec
- Québec innovant
- Québec solidaire

Nous allons présenter brièvement les principales orientations des partis qui siègent à l'Assemblée nationale. Cependant, nous vous invitons à vous informer davantage sur leurs plateformes respectives, à en discuter avec votre entourage. Bref, à développer votre propre vision critique!

Équipe
Christine
Fréchette



Équipe Christine Fréchette (anciennement Coalition Avenir Québec)
Cheffe : Christine Fréchette

Parti de droite se définissant comme nationaliste, la CAQ axe son programme sur la relance économique, la transition numérique et une plus grande ouverture au secteur privé dans la gestion des services publics tels que la santé, l'éducation et le logement.

Le parti s'inscrit dans une logique économique libérale qui favorise les intérêts du milieu des affaires.

Enjeux prioritaires du parti :

- Promotion de la langue française, histoire nationale du Québec et culture québécoise
- Promotion de l'économie
- Contrôle de l'immigration
- Centralisation du pouvoir





Parti Libéral du Québec (PLQ)
Chef : Charles Milliard

Ce parti a une idéologie politique fédéraliste, prônant des politiques économiques de centre-droite. Tout comme la CAQ, le parti s'inscrit dans une logique économique libérale qui favorise les intérêts du milieu des affaires.

Enjeux prioritaires du parti:

- Favorise le développement économique et les entreprises
- Respect des libertés individuelles
- Vision multiculturaliste



Parti Québécois (PQ)
Chef : Paul St-Pierre Plamondon

Parti souverainiste qui veut faire du Québec un pays indépendant, le PQ se réclame de la social-démocratie tout en affichant des positions économiques et sociales à droite, comme l'alignement proposé sur les politiques économiques et militaires des États-Unis advenant l'indépendance.

Enjeux prioritaires du parti:

- L'indépendance du Québec
- La protection de la langue française (identité et culture québécoise)
- Réduction de l'immigration



Québec Solidaire
Porte-paroles: Rhuba Ghazal et Sol Zanetti

Parti le plus à gauche parmi les principaux partis sur l'échiquier politique du Québec. Il prône une plus grande justice sociale par une intervention marquée de l'État dans l'économie. Le parti est souverainiste et défend la place de la langue française au Québec.

Enjeux prioritaires du parti:

- Investir dans les services publics
- Augmenter significativement le salaire minimum
- Investir dans le transport collectif
- Investir pour bâtir de nouveaux logements et maisons abordables et mettre en place un registre des loyers

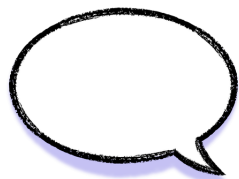


Parti conservateur du Québec
Chef : Éric Duhaime

Parti le plus à droite de l'échiquier politique québécois, le PCQ place la liberté individuelle au cœur de ses valeurs. Il prône une réduction de la taille de l'État, des baisses d'impôts significatives et une plus grande place pour le secteur privé dans l'économie et les services.

Enjeux prioritaires du parti :

- Réduction de l'État et baisses d'impôts
- L'ouverture au secteur privé dans le domaine de la santé
- Exploitation des ressources naturelles et abolition du marché du carbone



Les promesses électorales

Lors des élections, les partis formulent des promesses électorales dans le but de convaincre les électrices et électeurs de voter pour leurs candidates et candidats. Toutefois, rien n'oblige les partis à respecter leurs promesses une fois au pouvoir. Il arrive trop souvent que les partis fassent l'inverse de ce qu'ils ont promis.

Plusieurs partis sortent dorénavant leur plateforme ou leur programme avec leurs promesses à la toute dernière minute avant le déclenchement des élections. C'est donc difficile de connaître les engagements des partis sur l'ensemble des enjeux qui touchent la population.

On vous invite alors à consulter des outils, afin de mieux connaître sur les prises de positions des partis politiques :



- Outil de la boussole électorale afin d'en savoir davantage sur les prises de position des partis : <https://boussoleelectorale.com>
- Outil qui permet de vérifier si les politiciens respectent les promesses : <https://www.polimetre.org/fr/>

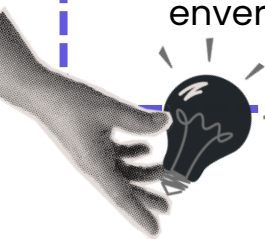
Les transfuges politiques : une trahison démocratique?

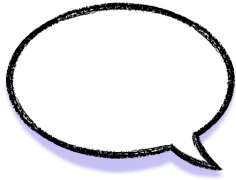
Un transfuge politique est un.e élu.e qui quitte le parti sous lequel il ou elle a été élu.e pour rejoindre un autre parti ou devenir indépendant.e. Au Québec, la personne conserve généralement son siège jusqu'au prochaines élections, contrairement à certains pays où les personnes doivent démissionner ou se représenter en élection partielle.

Pour les critiques : changer de parti trahit le vote des personnes électrices, puisque les personnes transfuges gardent leur siège, mais avec des idées que les gens n'ont jamais choisies.

Pour les défenseurs : une personne élue n'appartient pas à son parti et doit pouvoir suivre ses convictions, surtout si le parti change de direction.

Et vous, qu'en pensez-vous : un transfuge politique, c'est de la trahison envers les électeurs et électrices, ou un droit légitime de suivre ses convictions ?





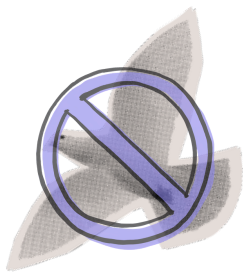
Les enjeux de la campagne

Pendant une campagne électorale, les partis parlent généralement des besoins de l'économie. Ils veulent donner l'impression que ces sujets sont plus importants que le reste. Pourtant, leur vision des choses risque de ne profiter qu'à une minorité de gens riches.

En réalité, la répartition des richesses et l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale représentent des enjeux qui ne semblent pas une priorité politique pour la majorité des partis au pouvoir. Pour le MÉPACQ, ces enjeux devraient au contraire déterminer l'issue d'une élection.

Voici quelques exemples des enjeux négligés par les campagnes électorales :

Attaque à la démocratie et à nos droits et libertés



Un fond d'air autoritaire semble s'installer partout dans le monde et le Québec n'y échappe pas. On observe plusieurs attaques à la démocratie et à nos droits fondamentaux et les élections sont un bon moment pour s'y pencher.

Notre démocratie ne repose pas seulement sur des élections tous les 4 ans, mais aussi sur un ensemble de mécanismes de contre-pouvoir.

Le système juridique, les médias indépendants, la liberté académique, les syndicats et l'action communautaire autonome sont des exemples de ces mécanismes. Différents projets de loi sont venus les affaiblir dans la dernière année.

En démocratie, la population doit pouvoir contester le pouvoir, pourtant différentes mesures restreignant la liberté de manifester et augmentant la surveillance ont été mises en place.

L'idée qu'un parti au pouvoir devrait pouvoir faire plus ou moins ce qu'il veut sous prétexte qu'il a été élu est parfois mise de l'avant. Cependant, un des aspects d'une société démocratique est que les droits des groupes minoritaires soient respectés et doivent être protégés de la tyrannie de la majorité. Les mécanismes de contre-pouvoir servent entre autres à ça.



Immigration



De plus en plus, on observe une tendance à blâmer l'immigration pour tous les problèmes de notre société. Crise du logement, service public qui dépérissent, sécurité, appauvrissement. En réalité, ces problèmes ont des causes multiples, particulièrement les politiques d'austérité des gouvernements. On accuse également les personnes immigrantes de menacer la langue française et notre culture, c'est plus facile que de critiquer l'emprise des entreprises américaines sur nos vies.

Les discours anti-immigration se multiplient dans les médias et de la bouche des politiciens, participant à un climat social qui divise.

Cette réalité a des impacts lourds sur les personnes qui la subissent. Ceux et celles qui fuient des situations difficiles dans leur pays voient leur chance de trouver refuge réduite. Les personnes en processus d'immigration, parfois depuis des décennies, se trouvent menacées d'être déportées. De plus, les personnes qui n'ont pas des origines ethniques considérées comme québécoises subissent la montée du racisme que les discours anti-immigration favorisent.

Lutte à la pauvreté



Vingt ans après l'adoption de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, plus d'une personne sur dix ne couvre pas ses besoins de base. Le portrait s'assombrit encore plus lorsqu'on sait qu'il fallait, selon un rapport du Centre canadien de politiques alternatives, 74 heures de travail au salaire minimum en 2024 pour pouvoir payer le loyer d'un logement de type quatre et demie à Montréal. L'étau de la pauvreté se resserre de façon alarmante.

Pour les personnes prestataires de l'aide sociale, le niveau des prestations demeure le principal irritant. Jamais les prestations de base ne permettent de franchir le seuil de pauvreté. Cette situation maintient les prestataires, en particulier les personnes seules sans contraintes à l'emploi, dans un état de grande précarité.

Pour en savoir plus : <https://www.pauvrete.qc.ca/>



Crise du logement

Le Québec traverse actuellement une crise du logement sans précédent, qui touche autant les grandes villes que les milieux ruraux. Les taux d'inoccupation demeurent historiquement faibles, tandis que le coût des loyers explose.

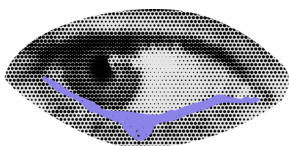
Depuis les élections de 2022, le loyer moyen a encore bondi de près de 30 %, passant de 952 \$ à 1232 \$. Résultat : la précarité des locataires prend une ampleur inédite. Cette pression croissante sur le marché locatif fait en sorte qu'une proportion importante de la population consacre désormais une part excessive de ses revenus au logement, réduisant ainsi sa capacité à répondre à d'autres besoins essentiels et de base.

La crise du logement actuelle ne se limite pas à la cherté des logements : elle met en lumière un manque important de logements sociaux pour les ménages à faible ou modeste revenu. Pendant que de plus en plus de ménages peinent à se loger convenablement, l'offre de logements sociaux demeure largement insuffisante. Pour répondre aux besoins de la population, les logements sociaux devraient représenter au moins 20 % du parc locatif. Toutefois, ils ne représentent actuellement qu'environ 11 %, laissant un trop grand nombre de personnes sans options abordables et sécuritaires.

Pour en savoir plus : <https://www.frapru.qc.ca> et <https://locataire.info/>



Violence faite aux femmes



En réaction aux dernières vagues de dénonciations et à la suite de l'augmentation des féminicides, beaucoup d'attention a été portée à la réforme des tribunaux spécialisés en matière de violences sexuelles et conjugales et à d'autres moyens juridiques.

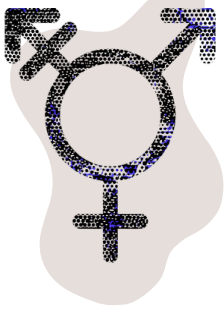
À travers ces initiatives gouvernementales, on oublie la prévention de la violence envers les femmes, l'éducation à la sexualité ainsi que la lutte aux inégalités de genre qui perdurent.

Par ailleurs, alors que le droit à l'avortement est bafoué aux États-Unis, il est important de ramener l'enjeu de l'accessibilité à l'avortement qui demeure difficile dans plusieurs régions du Québec, en raison de ruptures de services.

Il ne faut pas oublier non plus le manque de places en CPE, qui maintient de nombreuses femmes à la maison après un congé de maternité. Et lorsque les femmes retournent finalement au travail, elles gagnent encore en moyenne 10 à 13 % de moins que les hommes.

Pour en savoir plus : www.reseautablesfemmes.qc.ca, www.ffq.qc.ca

Droits LGBTQ+



Depuis 2021, les organismes communautaires LGBTQ+ ont observé une montée de l'intolérance et des propos à caractère homophobe et transphobe dans les écoles. Plus globalement, on remarque une augmentation de 110% des violences rapportées visant la communauté LGBTQ+.

Cette augmentation est entre autres expliquée par des discours de plus en plus décomplexés dans les médias et de la part des politiciens.

Depuis l'arrivée au pouvoir de Trump, plus de 700 lois ont été écrites pour restreindre les droits des personnes trans aux États-Unis. On assiste à un recul des droits également en Europe.

Au Québec, le comité de sages sur l'identité de genre (sans membre issu de la diversité), remettait son rapport. Ce rapport renvoie principalement aux ministères la possibilité de légiférer sur la question des personnes trans. Nous observons déjà un recul des droits pour les personnes trans incarcérées et une directive interdisant les nouveaux pronoms de toutes les communications gouvernementales.

Pour en savoir plus : www.conseil-lgbt.ca

Crise climatique



On parle de crise parce que plusieurs problèmes arrivent en même temps : le changement climatique, la perte de biodiversité, la pollution et la surconsommation des ressources. Ces problèmes s'influencent entre eux et peuvent s'aggraver rapidement si rien ne change.

Le climat se réchauffe, on le voit déjà par les hivers moins froids et plus courts, plus d'épisodes de pluie intense, des canicules plus fréquentes l'été et une saison des feux de forêt beaucoup plus intense.

Il est essentiel de réduire nos impacts négatifs sur l'environnement afin de le préserver et assurer un futur viable pour les générations futures. Malgré ça, les derniers gouvernements travaillent dans le sens contraire. Des projets polluants de l'industrie sont favorisés en réduisant la réglementation et les processus de consultation, voire souvent même en subventionnant les entreprises (Fonderie Horne, Rio Tinto, Stablex).

À l'opposé, peu de projets sont sur la table pour réduire collectivement nos besoins en énergie fossile et notre production de déchets, comme investir dans les transports publics.



Soutien de l'action communautaire autonome

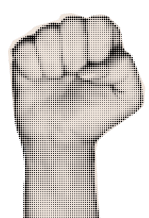
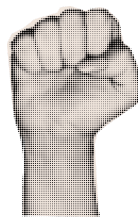
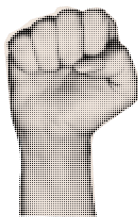


Les grands partis affirment régulièrement que les organismes communautaires jouent un rôle fondamental dans notre société. Pourtant, ils tardent à prendre des engagements clairs pour assurer un financement adéquat à la mission des organismes, respecter l'autonomie des groupes et lutter contre les inégalités.

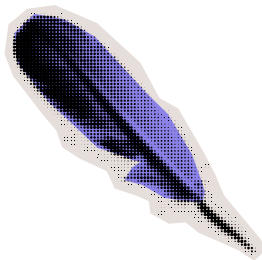
Au cours de la dernière année, la multiplication des projets de loi menaçant nos droits et nos libertés nous a forcés à nous mobiliser sur plusieurs fronts à la fois. Cette pression constante nous épuise et nous maintient en mode réaction plutôt qu'en action pour la transformation sociale. Les dérives du projet de loi 1 et les atteintes au droit de manifester illustrent une volonté inquiétante de bâillonner les mouvements sociaux.

Le projet de loi 7 s'inscrit dans cette même logique en affaiblissant la défense collective des droits par une transformation du modèle de financement qui risque de compromettre la reconnaissance et la capacité d'action des organismes qui portent la voix des communautés.

Pour en savoir plus : <https://mepacq.gc.ca/tool/pl7/>



Inégalités et droits des peuples autochtones



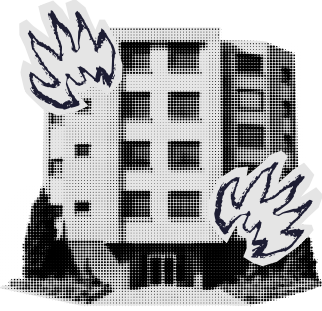
En essor depuis 2012, la lutte pour l'autodétermination des peuples autochtones continue. Dans le contexte d'urgence climatique, leur place comme gardiens et gardiennes des territoires est essentielle. Cependant, ces communautés subissent encore de profondes inégalités avec le reste de la population. Qu'on pense aux logements surpeuplés, à l'accès limité à certains soins de santé, à la pauvreté et à l'accès plus difficile à l'éducation.

Le racisme et les préjugés auxquels ils et elles doivent faire face au quotidien sont toujours bien ancrés. De plus, les inégalités et les injustices persistent, voire augmentent, lorsque les personnes quittent les communautés pour une vie urbaine.

Les communautés autochtones soignent également les blessures intergénérationnelles causées par les pensionnats et autres politiques discriminantes des derniers siècles. Face à la complicité de nos gouvernements avec l'entreprise privée pour l'exploitation des ressources, elles sont de plus en plus nombreuses à réclamer leurs droits sur leur territoire.

Pour en savoir plus : www.faq-qnw.org, www.mikana.ca

Privatisation du système de santé et des services sociaux



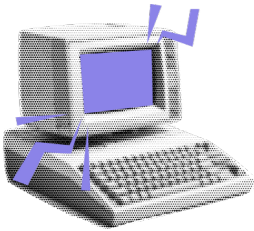
Avec le Plan santé lancé par le gouvernement de la CAQ, le réseau de la santé et des services sociaux traverse une quatrième réforme majeure en tout juste 30 ans! Chaque fois, les gouvernements promettent plus d'efficacité et un meilleur accès aux soins et services, mais les seuls résultats concrets sont d'un autre ordre : augmentation des délais d'attente, dégradation des conditions de travail, précarisation des organismes communautaires, centralisation excessive, effritement de la mission de prévention.

Avec l'instauration de l'agence Santé Québec, le secteur privé consolidera encore davantage son emprise sur la santé et les services sociaux au Québec.

L'avenue du privé en santé et dans les services sociaux coûte plus cher et augmente les inégalités sociales. Est-ce cela que nous désirons?

Pour en savoir plus: <https://fsss.qc.ca/wp-content/uploads/2025/02/declaration-commune-2.pdf>

Fracture numérique et l'IA

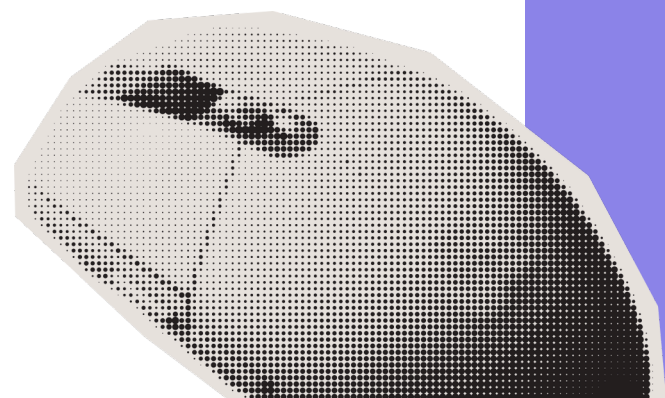


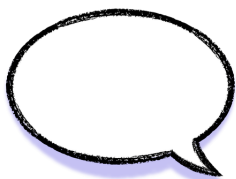
Avoir accès à internet est devenu essentiel. Nous en avons besoin pour travailler, s'informer, magasiner, obtenir des services ou rester en contact avec nos proches. Cette tendance creuse les inégalités entre les personnes, notamment en ce qui concerne l'accès aux technologies, le niveau de compétences nécessaires à leur utilisation et les bénéfices sociaux qu'elles permettent.

Nos gouvernements délaissent de plus en plus les services en personne pour se tourner vers les services majoritairement en ligne, moins dispendieux. Les personnes qui vivent de l'exclusion numérique ont de plus en plus de difficulté à obtenir les services dont elles ont besoin et auxquels elles ont droit.

L'arrivée de l'IA (Intelligence Artificielle) accentue les inégalités et met en péril la démocratie. Les biais de l'IA mettent également en danger les droits fondamentaux, par des décisions arbitraires (par exemple, quand l'IA traite une demande d'aide sociale). Enfin, les centres de données énergivores qui permettent l'existence de ces technologies ont des effets énormément néfastes sur l'environnement.

Pour en savoir plus : www.mepacq.qc.ca/tool/de-lexclusion-a-la-fracture-les-laisse-es-pour-compte-du-virage-numerique

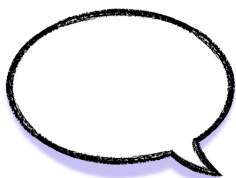
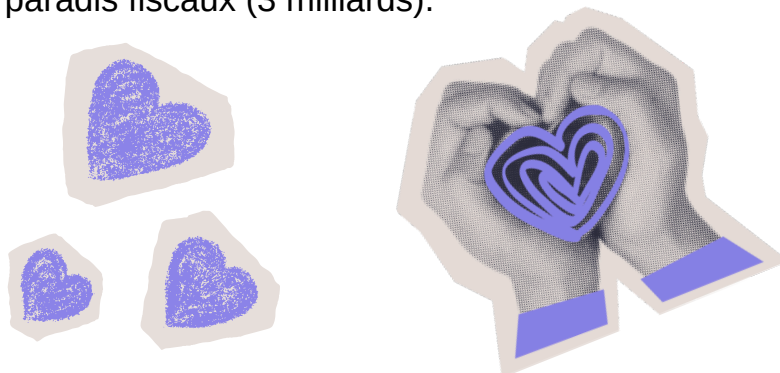




Nous avons les moyens de nos projets sociaux !

Les compressions dans les services publics et les programmes sociaux affectent les conditions de vie de la population, particulièrement des personnes en situation de pauvreté. Nous pensons qu'il existe des solutions afin d'éviter de privatiser et d'augmenter les tarifs de nos services sociaux et que ces solutions doivent passer par des mesures fiscales favorisant une meilleure redistribution de la richesse. Voici quelques exemples proposés par la Coalition Main rouge. (www.nonauxhausses.org/).

- Passer de 4 à 8 paliers d'impôt, de façon à taxer davantage les gens très riche (3,3 milliards de dollars de revenus);
- Créer un impôt sur le patrimoine du 1% le plus riche (6,5 milliards);
- Mieux taxer la spéculation (2,4 milliards);
- Réduire les cadeaux fiscaux aux entreprises (2,2 milliards);
- Établir une contribution spéciale ciblant les entreprises financières (2,9 milliards);
- Lutter contre les paradis fiscaux (3 milliards).



Aller voter ou pas?

Si plusieurs pays luttent encore pour obtenir le droit de vote, certains pays comme l'Australie en ont fait une obligation. Au Québec, lors des dernières élections provinciales de 2022, 66.15 % des électeur·trice·s ont voté, c'est-à-dire que 33.85% se sont abstenu.e.s.

Les motivations pour voter sont multiples : pour certaines personnes, il s'agit d'un droit fondamental; pour d'autres, c'est une occasion de participer à la vie démocratique. On peut voter contre le gouvernement sortant, pour les idées d'un parti, par un sentiment de devoir. De la même façon, il y a aussi plusieurs raisons qui animent les gens à s'abstenir de voter. Parmi ces dernières, notons:

- **Parce qu'aucun parti politique ne correspond à leurs valeurs ou à leur projet de société**

Certaines personnes considèrent que les grands partis politiques se ressemblent trop et qu'aucune option ne représente réellement leurs idées ou leur vision de la société. Elles peuvent alors choisir de ne pas voter ou avoir de la difficulté à trouver une candidature qui correspond à leurs convictions.



- **Parce qu'elles ne croient pas en la démocratie représentative**

Certaines personnes jugent que la démocratie représentative est antidémocratique (contrairement à d'autres formes de démocratie ou d'action plus directes) et considèrent que voter perpétue le système actuel, ce à quoi elles s'opposent. Leur refus est donc un geste politique.

- **Par manque d'information ou de compréhension**

Plusieurs personnes ne votent pas parce qu'elles ne se sentent pas suffisamment outillées pour comprendre les enjeux. Au Québec, on estime qu'environ 52 % des adultes n'atteignent pas le niveau de littératie nécessaire pour comprendre facilement des textes complexes, ce qui peut rendre l'accès à l'information politique plus difficile. De plus, les médias mettent surtout de l'avant les enjeux économiques, ce qui peut faire en sorte que plusieurs personnes ne se sentent pas concernées par l'appel aux urnes.

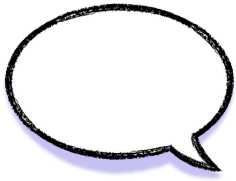
- **En raison d'une limitation physique**

Bien que les principaux partis politiques offrent des services de transport pour aller voter le jour des élections, cela ne permet pas de répondre à tous les besoins particuliers d'accessibilité.

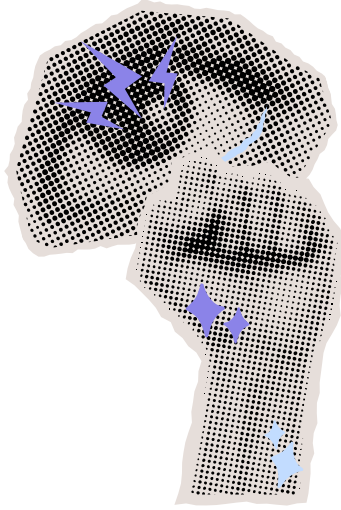
- **Parce qu'elles n'ont pas le droit de vote**

Pour avoir le droit de vote, une personne doit avoir 18 ans, être citoyenne canadienne et résider au Québec depuis au moins 6 mois et avoir son nom et son adresse inscrits sur la liste électorale. Les personnes immigrantes qui ont le statut de résident permanent ou qui vivent au Québec en attente de statut ne peuvent pas voter. Les personnes de moins de 18 ans sont également exclues. De plus, les personnes en situation d'itinérance, qui n'ont pas de domicile fixe, ont souvent de la difficulté à s'inscrire sur la liste et se retrouvent privées de leur droit de vote, malgré qu'elles aient l'âge, la citoyenneté et que le Québec soit leur lieu de résidence.





Élections et démocratie



Élections, est-ce que ça veut dire la même chose que démocratie?

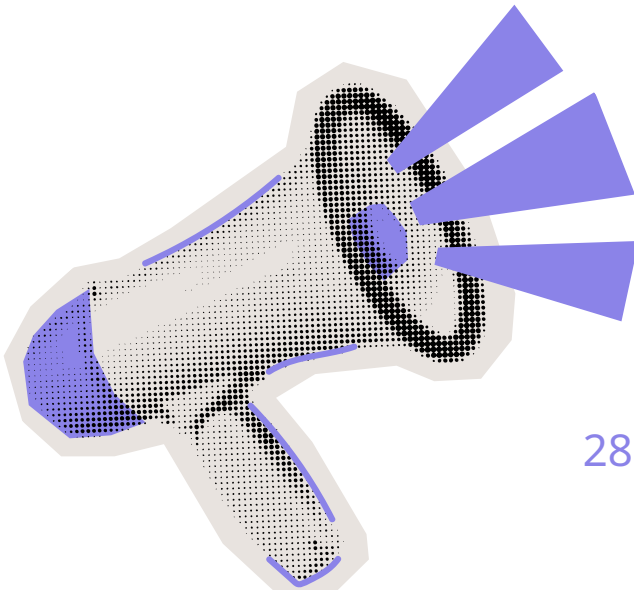
Non, la démocratie, ça veut dire beaucoup plus que ça. La démocratie c'est un régime politique où la population décide ensemble. Dans une démocratie, il y a des institutions, des lois et des mécanismes de contre-pouvoir qui visent à protéger les gens des dérives tyranniques ou dictatoriales que peuvent exercer une personne ou un groupe quelconque, y compris la majorité.

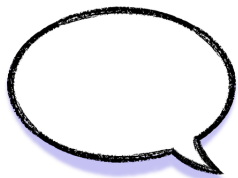
Une élection, c'est voter pour qui va prendre les décisions pendant quatre ans. C'est seulement une partie de notre démocratie.

De plus, comme nous vivons dans un système capitaliste, une grosse partie des décisions sont prises par les entreprises privées.

Dans une société capitaliste, les décisions concernant la gestion des ressources, la production des biens et leur distribution sont prises par les grandes entreprises et les plus riches actionnaires. Sans compter que, depuis 30 ans, nous avons signé plusieurs accords internationaux qui limitent les pouvoirs de l'État face à l'entreprise privée.

On peut aussi se questionner sur le pouvoir des plus riches et des entreprises sur l'État : ils utilisent le lobbyisme, le chantage économique et se servent d'outils de communication (médias, divertissement, réseaux sociaux) qu'ils détiennent en majorité. C'est une des raisons pourquoi des décisions contraires aux intérêts de la majorité de la population sont souvent prises : privatisation, coupure dans les services publics, baisse des impôts pour les plus riches, investissement dans les entreprises privées... Et que des mesures qui bénéficieraient à la majorité et particulièrement aux plus pauvres sont si difficiles à faire passer.





Lorsque voter ne suffit pas

La démocratie prend son sens quand la population exerce le pouvoir. Toutefois, l'expérience et les pratiques politiques nous démontrent qu'entre deux élections, les élues et élus agissent souvent plus comme des dirigeantes et dirigeants d'entreprise que comme des représentantes et représentants du peuple. Pour le MÉPACQ, la démocratie dépasse la simple inscription d'un « X » sur un bulletin de vote. Ça signifie aussi qu'entre deux votes, on doit faire quelque chose si on veut vivre en démocratie!

Ensemble, nous pouvons analyser les enjeux sociaux, identifier les problèmes, leur trouver des solutions et passer à l'action pour que ça change.

S'organiser collectivement, prendre la rue et créer des solidarités reste un des meilleurs moyens pour défendre nos intérêts et faire entendre notre volonté politique au gouvernement! Soyons actives et actifs si l'on veut vivre dans une démocratie qui répond à nos besoins et à nos espoirs!



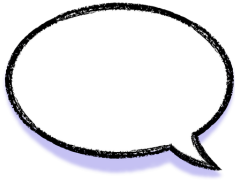
Animation 5 : Et si l'on s'organisait?

- Identifier un enjeu prioritaire sur lequel votre groupe aimerait se mobiliser. Un enjeu qui touche votre vie, votre quotidien et qui correspond aux champs des compétences provinciales (voir le tableau);
- Une fois l'enjeu ciblé, lançons une tempête d'idées sur les différents types d'actions collectives que nous aimerions mener pour lutter sur cet enjeu (ex. : tenir un kiosque d'information, mobiliser la population locale pour prendre part à une manifestation, faire du tractage, écrire à nos personnes députées, etc.)

Pour alimenter la discussion, on peut nommer des actions que votre groupe a menées par le passé. Il est toujours bon de se rappeler les bons coups!

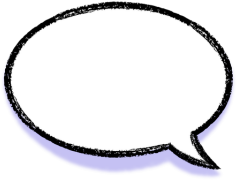
Si vous avez besoin d'inspiration, le MÉPACQ a produit un outil sur le sujet : « Dérangez et désobéissez pour l'avancement de nos droits. Petit guide pour démystifier l'action dérangeante et la désobéissance civile ».

L'objectif de cet atelier est de prendre conscience de notre pouvoir d'action collectif, notre impact et notre capacité de transformer le monde. Pour le MÉPACQ, c'est fondamental de passer de la parole aux actes, c'est d'ailleurs la base de l'éducation populaire autonome!



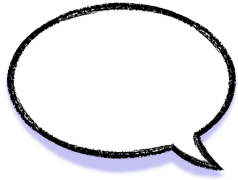
Notes

A large rectangular area defined by a black dotted border, intended for taking notes.



Notes

A large rectangular area with a dotted border, intended for taking notes.



Pour en savoir plus sur les élections ou pour organiser une activité dans votre organisme, n'hésitez pas à contacter votre Table régionale d'éducation populaire

AGÉPA - Centre- du-Québec

819 795-4441 |
direction@agepa.qc.ca
www.agepa.qc.ca

MÉPAC - Saguenay_Lac-Saint-Jean

418 758-1628 |
direction@mepac.net
<https://mepac.net/>

MÉPAL - Lanaudière

450 752-4700 | coordo@mepal.net
www.mepal.net

RÉPAC-03-12

Québec et Chaudière-Appalaches
418 523-4158 | repac@repac.org
www.repac.org

RÉPAT - Abitibi-Témiscamingue

819 762-3114 | info@lerepat.org
www.lerepat.org

ROÉPAM - Mauricie

819 379-2889 |
roepam.mauricie@gmail.com
www.roepam.ca

Table des groupes populaires- Côte-Nord

418 589-2809 |
table@groupepopulaires.org

TROVEP de l'Estrie

819 566-2727 | info@trovepe.com
www.trovepe.org

TROVEP de la Montérégie

450 462-2581 poste 131 |
commtrovepm@gmail.com
www.trovepm.org

TROVEP de Montréal

514 527-1112 |
coordo@trovepmontreal.org
www.trovepmontreal.org

TROVEP de l'Outaouais

819 771-5862 |
coordination.trovepo@outlook.com
www.trovepo.org

mepacq